



Valéry Sicard, AFAT

BILAN ANNUEL DES ACTIVITÉS 2022-2023

TABLE GIRT DE ROUYN-NORANDA (UA 082-51)

TABLE DES MATIÈRES

Coordination de la Table GIRT	4
Rencontres de la Table GIRT	4
Comités techniques	6
Livrables attendus.....	11
<i>PAFIT 2023-2028, UA 082-51</i>	11
<i>Consultations publiques pafio</i>	11
<i>Stratégie de production de bois régionale</i>	12
<i>Activité terrain</i>	12
<i>Site Internet</i>	14
Formation « Rôles des Tables GIRT ».....	14
Évaluation annuelle des Tables GIRT	14
Rencontre régionale des coordonnateurs GIRT	14
Bilan financier du 1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	14

Table GIRT de Rouyn-Noranda (UA 082-51)

BILAN ANNUEL DES ACTIVITÉS 2022-2023

COORDINATION DE LA TABLE GIRT

Du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, la coordination de la Table GIRT de Rouyn-Noranda (UA 082-51) a été assumée par Mme Nathalie Dufresne. Elle occupe ce poste depuis août 2013.

RENCONTRES DE LA TABLE GIRT

La Table GIRT de Rouyn-Noranda a tenu cinq (5) rencontres couvrant la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023. De ces séances, quatre (4) ont été réalisées par visioconférence et une seule a été tenue en mode hybride.

Selon le calendrier des rencontres proposé dans le plan d'action 2022-2023, il était prévu de rassembler les membres de la Table GIRT de Rouyn-Noranda à six (6) reprises. Toutefois, la rencontre du 8 février 2023 a dû être annulée pour des raisons exceptionnelles.

Le nombre de participants et les principaux points discutés pour chacune des réunions sont indiqués dans le tableau 1.

**Tableau 1 – Liste des rencontres de la Table GIRT de Rouyn-Noranda
du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023**

DATE DES RENCONTRES	NOMBRE DE PARTICIPANTS ¹	PRINCIPAUX POINTS DISCUTÉS
27 avril 2022 (1 ^{re} rencontre) Visioconférence	18 participants	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) : <ul style="list-style-type: none"> • Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) hiver 2022 : retour sur la consultation publique • Plans spéciaux de récupération de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) et chablis 2022-2023 • Programmation annuelle (PRAN) 2022-2023 ✓ Foresterie, Ville de Rouyn-Noranda : <ul style="list-style-type: none"> • PRAN 2022-2023 • Réfection d'une traverse de cours d'eau, chemin Joannès-Vaudray ✓ Suivi des travaux des comités techniques : Communication et Foresterie ✓ Points d'information « en rafale » : <ul style="list-style-type: none"> • Bilan annuel 2021-2022 • Plan d'action 2022-2023
4 mai 2022 (2 ^e rencontre) Visioconférence	19 participants	<ul style="list-style-type: none"> ✓ MFFP : <ul style="list-style-type: none"> • Nouveau format du plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) et consultation publique • Enjeux de la Table GIRT et préoccupations autochtones • Aménagement écosystémique

25 mai 2022 (3 ^e rencontre) Visioconférence	15 participants	<ul style="list-style-type: none"> ✓ MFFP : <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de production de bois régionale (SPBR) ✓ Suivi des travaux des comités techniques (Biodiversité, Foresterie, Paysage, Communication) ✓ Calendrier des rencontres 2022-2023 de la Table GIRT
26 octobre 2022 (4 ^e rencontre) Hybride	20 participants	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)²: <ul style="list-style-type: none"> • PAFIT 2023-2028 : consultation publique et échéancier de réalisation • PAFIO hiver 2022 : rétroaction de la consultation publique • Dérogation aux modalités de l'entente Paysage dans les 0-500 mètres, lac Roger, dans le cadre du plan spécial de récupération de la TBE ✓ Activité terrain 2022 : retour sur l'événement du 14 septembre 2022 ✓ Suivi des travaux des comités techniques (Biodiversité, Foresterie, Paysage, Communication) ✓ Divers : <ul style="list-style-type: none"> • Projet Connectivité, Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) : évolution du projet • Bilan provisoire de la campagne 2022 « Ramasse ton camp », lac Roger • Liste d'envoi des calendriers hebdomadaires des opérations forestières • Formation « Rôle des Tables GIRT », novembre 2022
14 décembre 2022 (5 ^e rencontre) Visioconférence	21 participants	<ul style="list-style-type: none"> ✓ MRNF : <ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles limites territoriales de l'unité d'aménagement (UA) • Consultation publique PAFIO hiver 2023 – phase participative de la Table GIRT ✓ Foresterie, Ville de Rouyn-Noranda : <ul style="list-style-type: none"> • Localisation des chantiers d'hiver • Ajout des secteurs au PAFIO 2023 et période de consultation publique ✓ Présentation finale des trois phases du projet sur l'engouement bois-pourri, CREAT ✓ Suivi des travaux des comités techniques (Paysage, Foresterie, Biodiversité)

1 : Incluant la coordonnatrice GIRT.

2 : À la suite des élections provinciales, automne 2022, le volet Forêts du MFFP a été jumelé avec le ministère des Ressources naturelles, pour devenir le MRNF.

COMITÉS TECHNIQUES

Au cours de la dernière année, trois (3) comités techniques de la Table GIRT ont été actifs, soit les comités Communication, Paysage et Foresterie. Toutes les rencontres ont eu lieu en visioconférence. La coordonnatrice prépare l'ordre du jour, convoque les membres et anime les rencontres de travail. Les travaux de chacune des séances sont décrits dans un compte rendu.

Bien que le comité Biodiversité n'ait pas tenu de réunion durant la dernière année, des propositions de corridors de connectivité faunique ont été déposées à la Table GIRT, issues des travaux antérieurs (2021-2022) du comité.



Comité Communication

Le comité Communication a pour mandat d'améliorer la diffusion de l'information touchant la planification de la forêt publique auprès d'un plus grand nombre d'organismes et d'utilisateurs, de maintenir une culture forestière et de valoriser l'importance sociale, environnementale et économique de la forêt publique. Mmes Linda St-Louis (Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT)) et Marie-Eve Sigouin (Produits Forestiers GreenFirst) ainsi que MM. Guy Cliche (Club Motoneigistes de Rouyn-Noranda), Alain Shink (West Fraser Timber), Luc Michaud (MRNF) et Maxime Girard-Simmons (MRNF), ont collaboré aux travaux du comité. Celui-ci s'est réuni à deux (2) occasions au cours de la dernière année, soit le 12 avril et le 14 juin 2022.

- 12 avril 2022 :
 - ✓ Sujet abordé : Organisation de l'activité terrain de la Table GIRT (14 septembre 2022), dont notamment le programme, les besoins logistiques, le plan de communication, le partage des tâches à accomplir et l'échéancier de réalisation.
- 14 juin 2022 :
 - ✓ Sujet abordé : Finalisation de la préparation de l'activité terrain de la Table GIRT, en particulier l'itinéraire de la journée, les témoignages et conférences, l'invitation, la période d'inscription.

Comité Paysage

Les mandats du comité Paysage consistent à mettre à jour les modalités de l'entente et à s'assurer que l'ensemble des sites d'intérêt sur le territoire de l'UA 082-51 et des lots intramunicipaux de la Ville de Rouyn-Noranda soient protégés par l'entente.

Il importe de souligner que la plus récente version de l'entente Paysage (2021), entérinée par la Table GIRT de Rouyn-Noranda, a été intégrée au PAFIT 2023-2028 pour l'UA 082-51.

Au cours de la dernière année, le comité a repris ses travaux dans le but d'améliorer l'efficacité de l'entente Paysage, tout en priorisant les enjeux sur lesquels le comité doit s'attarder.

Le comité s'est réuni le 22 novembre 2022. Les intervenants suivants ont coopéré aux travaux du comité durant la dernière année : Mmes Alexa Boisvert (MRNF), Natalie Marsan (Ville de Rouyn-Noranda) ainsi que MM. Olivier Cadieux (MRC Abitibi), Jean Goyard (agent de liaison, Fédération des Clubs Motoneigistes du Québec (FCMQ)), Luc Michaud (MRNF), Ghislain Marineau (MRNF) et David Lambert (Ville de Rouyn-Noranda).



➤ 22 novembre 2022 :

✓ Les sujets abordés :

- Priorisation des besoins sur lesquels le comité souhaite travailler;
- Amorce des travaux du comité (selon les résultats de l'exercice de priorisation).

✓ Il a été convenu de travailler en priorité sur les éléments suivants :

- L'analyse des sites linéaires;
- Les critères à respecter dans le cadre de la dérogation au Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État (RADF);
- La visibilité des chantiers en l'absence de feuillage;
- La protection des périmètres urbains (PU).

En complément aux travaux du comité Paysage, Mme Natalie Marsan, technicienne en géomatique de la Ville de Rouyn-Noranda, a présenté et expliqué en détail la méthode d'analyse Paysage géomatique révisée auprès de trois (3) intervenants du MRNF, le 5 avril 2022. Mme Marsan a également contribué à de nombreux essais d'analyses Paysage, en collaboration avec le Ministère.

Comité Foresterie

Le comité Foresterie a pour mandat de travailler sur les enjeux associés à l'harmonisation des droits et usages, l'approvisionnement forestier, la rentabilité des opérations, la valorisation de la ressource et la durabilité de la récolte. Il collabore également à l'instauration de solutions pour atteindre les objectifs et faciliter l'adaptation des pratiques forestières.

Durant la dernière année, le comité a poursuivi sa réflexion sur la répartition des chantiers d'été et d'hiver. Des discussions ont aussi été amorcées en ce qui concerne la rétention de la forêt autour des abris sommaires (RFAAS) et son impact potentiel sur l'approvisionnement en matière ligneuse.

Les intervenants suivants ont coopéré aux travaux du comité : Mmes Audrey-Ann Richard-Tremblay (Interfor), Marie-Eve Sigouin et Valérie Brazeau (Produits Forestiers GreenFirst), ainsi que MM. Marcel Lavoie (Association des trappeurs de Rouyn-Noranda (ATRN)), Pierre Auger (Association des chasseurs et pêcheurs de Rouyn-Noranda (ACPRN)), Alain Shink (West Fraser Timber), David Lambert (Ville de Rouyn-Noranda), Matthieu Audet (MRNF) et Luc Michaud (MRNF).

Le comité s'est réuni à deux (2) occasions.

➤ 21 avril 2022 :

✓ Les sujets abordés :

- Entamer les échanges à propos de l'enjeu de la RFAAS;
- Valider la concordance entre les données issues de l'outil du Bureau de mise en marché du bois (BMMB, portant sur la répartition des chantiers d'été et d'hiver, en comparaison avec les observations provenant des secteurs d'interventions (SI) planifiés.

RFAAS : Des validations sont requises auprès notamment du MRNF, du Regroupement des locataires des terres publiques (RLTP), des coordonnateurs GIRT de la région et hors région, dans l'objectif de savoir si l'enjeu de la RFAAS a bénéficié de travaux ou de modalités spécifiques en matière de foresterie publique. De plus, afin d'évaluer l'impact réel sur l'approvisionnement forestier, les entreprises forestières souhaitent comparer les calculs dévoilés au comité avec les données des chantiers planifiés pour les UA 082-51 et 083-51.

Répartition des chantiers d'été et d'hiver : Des écarts sont constatés par les entreprises forestières, à la suite d'une analyse comparative des prédictions issues de l'outil du BMMB à la saison durant laquelle le chantier a été récolté. Ainsi, seulement 50 % des chantiers planifiés concordent aux résultats du BMMB. Plusieurs facteurs variables influencent le choix des entreprises forestières de récolter en été ou en hiver, qui ne sont pas pris en compte par l'outil du BMMB. Comme l'objectif visé consistait à atteindre 60 % de chantiers récoltés à la saison estivale, il ne sera pas possible d'élaborer un VOIC (valeur-objectif-indicateur-cible) à partir de l'outil du BMMB.

➤ 29 septembre 2022 :

✓ Les sujets abordés :

- RFAAS :
 - Validation des entreprises forestières, été 2022, et impacts sur la planification des chantiers;
 - Recommandations du comité.

Les Produits Forestiers GreenFirst et Interfor ont effectué des validations sur leurs chantiers planifiés à l'été 2022 afin d'estimer l'impact de la RFAAS sur les superficies et les volumes susceptibles d'être aménagés, en appliquant un rayon de protection de 60 mètres autour des abris sommaires. Or, la RFAAS représente une perte réelle d'un volume pouvant être récolté, évaluée à plus de 100 000 m³ de bois. Au niveau réglementaire, le bois laissé sur place sera retiré de leur garantie d'approvisionnement, tandis que pour le bois vendu aux enchères auprès du BMMB, des pénalités financières s'appliqueront. C'est pourquoi les acteurs forestiers préconisent de poursuivre en harmonisation au cas par cas.

Dans le but d'explorer la possibilité de revoir à la baisse les pénalités qui pourraient être appliquées dans le cadre de la RFAAS, le comité convient de rencontrer les représentants du BMMB. Cette rencontre devait avoir lieu le 16 janvier 2023. Cependant, celle-ci a dû être reportée à une date ultérieure, en raison d'un imprévu.



Valéry Sicard, AFAT

Comité Biodiversité

Le comité Biodiversité a soumis à la Table GIRT de Rouyn-Noranda quatre (4) propositions de corridors de connectivité faunique, basées sur la spatialisation de la forêt résiduelle dans des secteurs d'aménagement forestier intensif, soit les secteurs Hébécourt, Beaumesnil, Désandrouin et La Pause, lors de la séance du 26 octobre 2022. Par ces recommandations, le comité souhaitait implanter des corridors formés de forêt résiduelle de plus de sept (7) mètres, d'une largeur minimale de 200 mètres, en association avec les divers éléments de conservation, tels que les aires protégées et les refuges biologiques.

Les forêts peuplées d'essences longévives, telles que l'épinette, régénérées naturellement et éloignées des infrastructures routières, ont retenu l'attention du comité. Les secteurs visés n'ont pas été exposés à des investissements sylvicoles ou présentent peu de potentiel à cet effet. Les corridors ainsi créés aident la faune dans ses déplacements entre les massifs forestiers.

Considérant le projet Connectivité du CREAT, actuellement en déploiement, dont les résultats viendront confirmer ou infirmer l'efficacité de ces corridors, il a été convenu de retenir ces corridors par entente d'harmonisation, en collaboration avec l'ATRN.



Valéry Sicard, AFAT

LIVRABLES ATTENDUS

PAFIT 2023-2028, UA 082-51

Lors de la rencontre de la Table GIRT, tenue le 4 mai 2022, le Ministère a dévoilé le nouveau format du PAFIT, tout comme les enjeux des Tables GIRT de la région qui ont été retenus, dont notamment le maintien de la qualité de l'eau souterraine et la préservation de la qualité du paysage.

La version préliminaire du prochain PAFIT a été diffusée à la fin août 2022. Ce sont quatre (4) sections qui le composent dorénavant :

1. Contexte légal et administratif et analyse des enjeux;
2. Le territoire et ses occupants;
3. Analyse des enjeux;
4. PAFIT 2023-2028 UA 082-51.

La consultation publique s'est déployée du 7 novembre au 22 décembre 2022. Dans le cadre de cet événement, une soirée d'information virtuelle régionale a été organisée par le MRNF, le 9 novembre 2022, à laquelle trente-deux (32) personnes ont assisté.



Un rapport de consultation pour l'UA 082-51 a été rédigé, présentant soixante-et-onze (71) commentaires provenant de huit (8) organismes et deux (2) utilisateurs. Le document et ses annexes ont été transmis au Ministère, le 16 janvier 2023.

Le PAFIT 2023-2028 doit entrer en vigueur dès le 1^{er} avril 2023.

CONSULTATIONS PUBLIQUES PAFIO

La consultation publique pour le PAFIO s'est déployée du 23 janvier au 16 février 2023, durant laquelle une séance d'information virtuelle a eu lieu le 25 janvier 2023. Cette rencontre par visioconférence a permis aux intervenants du MRNF d'échanger avec une quinzaine de participants.

Tout au long de la période de consultation, la population pouvait avoir accès aux divers secteurs et travaux forestiers visés, en visitant le site [Québec.ca](https://quebec.ca). Il était également possible de prendre rendez-vous avec un ou une représentante du Ministère, pour obtenir de plus amples renseignements.

Il importe de souligner que la consultation publique pour le PAFIO de l'entente de délégation 1042 (lots intramunicipaux), sous la responsabilité de la Ville de Rouyn-Noranda, a été réalisée simultanément.

Habitude bien ancrée dans le calendrier annuel de la Table GIRT de Rouyn-Noranda, le tour de table permettant aux membres de s'exprimer sur les préoccupations soulevées par leur organisme dans le cadre de ces consultations n'a pu être réalisé en raison de l'annulation de la séance du 8 février 2023.

En ce qui concerne l'UA 082-51, la consultation a permis de recueillir les commentaires provenant de onze (11) organismes et soixante-treize (73) utilisateurs, qui ont émis deux cent quatre-vingt-seize (296) commentaires différents. Ceux-ci ont tous été consignés dans un rapport, qui a été acheminé au Ministère le 6 mars 2023.

STRATÉGIE DE PRODUCTION DE BOIS RÉGIONALE

Une présentation de M. Vincent Nadeau, du MRNF, lors de la rencontre de la Table GIRT du 25 mai 2022, a permis de rappeler aux membres d'où provient la SPBR et ses objectifs. En considérant la vision de production de bois du Ministère et à partir de scénarios comparatifs entre l'offre et la demande, plusieurs actions et solutions sont envisagées en matière de rentabilité financière. Des cibles de productivité sont également élaborées, tout comme pour l'enjeu de l'accessibilité à la forêt. La Direction régionale du MRNF s'engage à réaliser des suivis, sur une période de cinq (5) ans à l'échelle régionale, de l'unité de gestion (UG) et de l'UA. La SPBR implique également un volet d'acquisition de connaissances, en lien avec les trois (3) pôles du développement durable.

La phase participative se terminant à la fin juin 2023, les membres de la Table GIRT ont été invités à commenter les divers aspects de la SPBR. De plus, comme les cibles visées par la Stratégie sont intégrées au PAFIT 2023-2028, les organismes siégeant à la Table, ont aussi pu soulever leurs préoccupations et leurs questions, dans le cadre de la consultation publique, tenue à l'automne 2023.

ACTIVITÉ TERRAIN

Cette activité se traduit en une journée passée sur le terrain, dont le programme comprend différentes visites sous les thèmes de la planification et de l'aménagement durable en forêt publique. La préparation de l'événement a débuté au printemps 2022, avec le soutien du comité Communication, et s'est conclue par une activité terrain, le 14 septembre 2022.

Offerte gratuitement aux membres et aux organismes observateurs de la Table, ainsi qu'aux étudiants de la Chaire en aménagement forestier durable de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), l'activité est l'occasion idéale pour parfaire ses connaissances sur les pratiques forestières et de mieux comprendre le rôle de chacun dans la gestion de la forêt publique.

L'édition 2022 de l'activité terrain s'est déroulée sous les thèmes des opérations forestières et l'harmonisation des usages. Transportés par autobus, les trente-deux (32) participants ont été exposés au plan spécial de récupération TBE, dans le secteur du lac Roger. À cet effet, le MRNF et les représentants de l'industrie forestière ont échangé sur les différents gradients de défoliation, l'impact sur la planification écosystémique à l'échelle du compartiment d'organisation spatiale (COS) et l'adaptation des chantiers. La réfection des chemins forestiers, le plan spécial de récupération du chablis au lac Caire, ainsi qu'un exemple d'analyse Paysage étaient aussi au programme de la journée. Une grande partie de l'événement a été consacrée à l'harmonisation des usages, avec témoignages à l'appui de l'Association du lac Roger, de villégiateurs du lac Pian et d'intervenants de l'ATRN. La quiétude des lieux, la sécurité des usagers, la qualité des paysages, la voirie, la protection du portage entre les lacs Pian et Rémigny et l'implantation d'un corridor de connectivité faunique dans le secteur du lac Caire, ont fait l'objet d'ententes d'harmonisation.

À la suite de l'activité, les visiteurs ont été sollicités afin de compléter une évaluation en ligne. La compilation des résultats du sondage confirme le succès de celle-ci et l'intérêt des participants à réitérer l'expérience. La prochaine sortie terrain est prévue pour 2024.



Valéry Sicard, AFAT

SITE INTERNET

La page web du site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda, dédiée à la GIRT, est mise à jour régulièrement. Celle-ci contient tous les comptes rendus des réunions de la Table, le mandat et le mode de fonctionnement, le territoire d'application, les *Préoccupations concertées*, ainsi que l'entente Paysage en vigueur. Une section intitulée « Documentation » permet de consulter différents documents et présentations provenant des rencontres et activités de la Table.

La Ville de Rouyn-Noranda a récemment actualisé son site Internet, incluant la page réservée à la GIRT.

Il est possible de consulter la nouvelle section GIRT à l'adresse suivante :

<https://www.rouyn-noranda.ca/affaires/ressources-naturelles-et-territoire/table-girt>

FORMATION « RÔLES DES TABLES GIRT »

Le MRNF offre désormais une formation aux représentants qui siègent aux Tables GIRT, dans l'objectif de les familiariser avec les mandats de ces tables de concertation et de mieux définir leur rôle respectif.

Près d'une dizaine de membres de la Table GIRT de Rouyn-Noranda ont bénéficié de cette nouvelle formation, au printemps et à l'automne 2022.

ÉVALUATION ANNUELLE DES TABLES GIRT

Pour une troisième année consécutive, les membres de la Table GIRT ont été invités à remplir un sondage élaboré par le MRNF, qui souhaite évaluer le niveau de satisfaction des organismes qui collaborent aux travaux des Tables GIRT. L'enquête s'est déployée à partir du début de février jusqu'au 15 mars 2023.

RENCONTRE RÉGIONALE DES COORDONNATEURS GIRT

Aucune rencontre régionale des coordonnateurs GIRT n'a eu lieu au cours de la dernière année.

BILAN FINANCIER DU 1^{ER} AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023

Le montant total des dépenses engendrées par la Table GIRT de Rouyn-Noranda, du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, s'élève à 122 557 \$. Rappelons qu'une partie du soutien financier destiné à la Table provient du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF).



Valéry Sicard - AFAT

*Rapport rédigé par Mme Nathalie Dufresne, coordonnatrice GIRT et soutien à l'aménagement du territoire
Ville de Rouyn-Noranda
Le 13 avril 2023*